

SOMMAIRE GENERAL

Pièce n°1 : Rapport de Présentation

Pièce n°2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Pièce n°3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Pièces n°4 : Règlement

4.1 : Règlement écrit

4.2 : Règlement graphique

4.2.1 : Plan d'ensemble 1/6 000^{ème}

4.2.2 : Zoom Bourg 1/2 500^{ème}

4.2.3 : Zoons Monteux, Malot, Marandan, Bois de Claix 1/2 500^{ème}

4.2.4 : PLU et zonage risques de la carte d'aléas 1/6 000^{ème}

Pièces n°5 : Annexes

5.1 Servitudes d'Utilité Publique

5.2 Document graphique

5.3 Prescriptions d'isolement acoustique au voisinage des infrastructures de transports terrestres : RD1532

5.4 Annexes sanitaires

5.4.1 – Zones délimitées en application de l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

5.4.2 – Schémas.

5.5 Documents informatifs sur les risques naturels hors article R151-53 du Code de l'Urbanisme : carte des aléas réalisée en 2005.